

Résolution 1475 (2005)¹

50e anniversaire du Prix de l'Europe – bilan et perspectives

Assemblée parlementaire

1. En 2005, le Prix de l'Europe a fêté son 50e anniversaire. Plusieurs manifestations, organisées par la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales et auxquelles ont participé des représentants des villes lauréates du Prix de l'Europe, ont marqué cet événement: une séance solennelle s'est déroulée à Strasbourg, dans l'hémicycle, le 22 juin 2005, lors de la partie de session de l'Assemblée, et une commémoration a eu lieu à Saint-Jacques-de-Compostelle, ville lauréate du Prix de l'Europe en 1985, les 1er et 2 juillet 2005. Par ailleurs, un livre d'art présentant chacune des villes lauréates depuis 1955 a été édité par l'Assemblée parlementaire à cette occasion.
2. Le Prix de l'Europe, institué par la [Recommandation 53 \(1953\)](#) de l'Assemblée, ratifiée par le Comité des Ministres le 20 juin 1955, est décerné chaque année par la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales à une commune européenne ayant accompli des efforts notables pour propager l'idéal d'union européenne. En plus du Prix de l'Europe, trois distinctions sont attribuées chaque année: le Diplôme européen, le Drapeau d'honneur et la Plaquette d'honneur. D'importance croissante, elles sont préalables à l'attribution du Prix de l'Europe.
3. Le grand nombre de distinctions attribuées au cours des cinquante années d'existence du Prix de l'Europe (61 Prix de l'Europe, 175 Plaquettes d'honneur, 1 033 Drapeaux d'honneur et 585 Diplômes européens) témoigne du succès de cette initiative et de son intérêt pour les communes européennes.
4. Bien qu'il y ait toujours davantage de candidatures émanant du centre de l'Europe, où l'enthousiasme pour le jumelage est plus grand qu'à la périphérie, la commission enregistre d'année en année un nombre croissant de candidatures en provenance des pays d'Europe centrale et orientale.
5. L'Assemblée se félicite du travail accompli par sa commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, responsable de la sélection et de l'attribution du Prix de l'Europe et des autres distinctions, ainsi que de l'activité de la «Communauté de travail des villes lauréates du Prix de l'Europe».
6. Elle rend aussi spécialement hommage aux membres et anciens membres de la sous-commission du Prix de l'Europe pour leur participation aux cérémonies de remise dans un nombre aussi important de communes européennes depuis des années.
7. Par ailleurs, compte tenu de la représentativité, du rôle et des compétences du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, l'Assemblée souhaite l'associer davantage à la promotion du Prix de l'Europe et aux travaux de la sous-commission du Prix de l'Europe.
8. En conséquence, l'Assemblée décide:
 - 8.1. de mieux faire connaître le Prix de l'Europe par la publication de la brochure sur le Prix de l'Europe dans d'autres langues que celles actuellement existantes;
 - 8.2. de modifier le règlement du Prix de l'Europe de manière à limiter l'attribution des différentes distinctions aux communes européennes;

1. agissant au nom de l'Assemblée, le 25 novembre 2005 (voir [Doc. 10739](#) , rapport de la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, rapporteur: M. Lengagne). Texte adopté par la Commission permanente,



- 8.3. de considérer, lors de l'examen de son avis sur les dépenses de l'Assemblée pour l'exercice 2007, la réévaluation du montant de la bourse d'études, qui est un des éléments du Prix de l'Europe, et qui avait été fixé à 7 600 euros en 1997, en vue de le porter à 10 000 euros;
- 8.4. d'inviter le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe et plus particulièrement sa Chambre des pouvoirs locaux à promouvoir le Prix de l'Europe parmi ses membres et ceux des associations nationales de pouvoirs locaux;
- 8.5. d'inviter le Président de la Chambre des pouvoirs locaux du Congrès à participer aux réunions de la sous-commission du Prix de l'Europe et aux cérémonies d'attribution du Prix de l'Europe dans les villes lauréates.